

FAQ FORMATION CONTINUE

INSCRIPTIONS / SCOLARITE / FINANCEMENT / INTERNATIONAL

Inscriptions

- Quelle est la procédure d'inscription pour entrer à l'IAE Paris ?
- Quelles sont les pièces à joindre au dossier de candidature ?
- Quels sont les prérequis pour postuler à l'IAE Paris ?
- Y-a-t-il une sélection à l'entrée à l'IAE Paris ?
- Comment se déroule l'entretien d'admission ?

Scolarité

- Quand se déroule la rentrée en formation continue ?
- Comment s'organisent les formations ?
- Quelle est la durée des programmes de formation continue ?
- Combien d'étudiants y-a-t-il par promotion ?
- Est-il possible de changer de formule ?
- Est-il possible de changer de parcours en cours de cursus au sein d'une même mention ?
- Quel est le niveau de diplôme délivré par l'IAE Paris en formation continue ?
- Y-a-t-il un mémoire à remettre ?

Financement

- Quel est le coût des formations ?
- Pourquoi le coût de la formule « journée » est plus élevé que pour la formule « soirée » ?
- Y-a-t-il des tarifs préférentiels ?
- Comment financer sa formation ?
- Est-il possible de cumuler différentes formes de financement ?
- Où trouver les codes pour mobiliser les heures cumulées dans le cadre d'un CPF par exemple ?
- Quelles sont les modalités de règlement ?
- Peut-on modifier le mode de financement en cours de formation ?
- Que faire si je suis admis à l'IAE Paris mais que je n'obtiens pas le financement escompté ?

International

- Y-a-t-il une expérience à l'international ?
- Les cours sont-ils proposés en anglais ?

Quelle est la procédure d'inscription pour entrer à l'IAE Paris ?

La procédure d'inscription se fait en 4 étapes, au printemps ou à l'automne en fonction des formations :

- 1/ s'informer sur les dates d'inscriptions aux différentes formations sur le site de l'IAE Paris > iae-paris.com
- 2/ s'inscrire en ligne sur la plateforme e-candidat depuis la page « Candidature et contact » de la formation souhaitée sur le site de l'IAE Paris > iae-paris.com
- 3/ envoyer son dossier de candidature
- 4/ pour les dossiers pré-sélectionnés : participer à un entretien d'admission

Chaque formation ayant son propre calendrier d'inscription, il est recommandé de consulter au préalable les informations concernant la formation souhaitée sur le site de l'IAE Paris > iae-paris.com.

A noter que les deux Masters Recherche (Études et théories des organisations, Études et théories des associations) font l'objet d'un processus spécifique, dont il faut prendre connaissance sur la page dédiée sur le site de l'IAE Paris > iae-paris.com. Une épreuve écrite de réflexion est organisée en amont de l'entretien d'admission.

Quelles sont les pièces à joindre au dossier de candidature ?

Plusieurs pièces sont nécessaires et obligatoires dans le cadre du dossier de candidature :

- CV
- Lettre de motivation
- Document(s) justifiant d'au moins 36 mois d'expérience professionnelle, hors stage (attestation de l'entreprise, bulletins de salaire)
- Copie des diplômes

Les dossiers incomplets ne sont pas étudiés.

Quels sont les prérequis pour postuler à l'IAE Paris ?

Il convient :

- de justifier d'au moins 36 mois d'expérience professionnelle, hors stage (attestation de l'entreprise, bulletins de salaire)
- d'être titulaire d'un Bac + 4 (240 ECTS ou équivalent)

Les personnes n'étant pas titulaires d'un Bac + 4 (ou équivalent) mais justifiant d'une expérience professionnelle confirmée peuvent avoir recours à la validation des acquis professionnels (VAP). Un dossier spécifique, disponible en ligne sur le site de l'IAE Paris > > iae-paris.com, est à joindre au dossier de candidature. A noter que les demandes de VAP sont soumises à l'avis d'une commission.

Y-a-t-il une sélection à l'entrée à l'IAE Paris ?

Oui. La sélection existe pour la formation continue. Les étudiants sont retenus en fonction de la qualité des dossiers, ainsi que du profil et de la motivation des candidats.

Comment se déroule l'entretien d'admission ?

L'entretien d'admission ne concerne que les étudiants pré-sélectionnés.

Une fois le dossier de candidature retenu, un entretien est organisé devant un jury de 2 personnes (un enseignant et un professionnel). Cet entretien, d'une durée de 15-20 mn, porte sur le parcours et la motivation des candidats.

Quand se déroule la rentrée en formation continue ?

En formation continue, les programmes débutent à deux moments-clé de l'année, **en septembre et en janvier**, en fonction du programme suivi. Le calendrier des rentrées diffère donc selon les formations.

Comment s'organisent les formations ?

Pour chaque formation, deux formules sont généralement proposées :

- une formule « soirée », à raison d'un soir par semaine et quelques samedis durant la formation
- une formule « journée », à raison de 2 à 3 jours par mois

Quelle est la durée des programmes de formation continue ?

Les programmes proposés en formation continue varient de 15 à 24 mois en fonction de la formule choisie et de la formation suivie. A noter que les Master Recherche s'organisent sur un temps plus court, sur une durée de 4 mois.

La durée de chaque formation est détaillée sur le site web de l'IAE Paris > iae-paris.com.

Combien d'étudiants y-a-t-il par promotion ?

Chaque promotion compte environ 30 personnes. Il s'agit d'effectifs limités, qui favorisent l'acquisition des connaissances et les échanges avec les autres étudiants.

Est-il possible de changer de formule ?

Le changement de formule ne peut être étudié que sur demande express et justifiée de la part de l'étudiant. Il reste une exception et n'est accordé que par décision du responsable pédagogique de la formation.

Est-il possible de changer de parcours en cours de cursus au sein d'une même mention ?

Non. Suivre un programme de formation continue nécessite un engagement fort et réfléchi en amont. Les enseignants sont disponibles pour préciser les objectifs pédagogiques des différents programmes afin de faire un choix avisé. Des rendez-vous phares existent pour affiner son projet de formation continue : soirée portes ouvertes, salons, réunions d'information.

Quel est le niveau de diplôme délivré par l'IAE Paris en formation continue ?

Les programmes dispensés en formation continue à l'IAE Paris délivrent des diplômes nationaux de niveau Master 2. A noter que le MAE (parcours Management général) est doublé d'une certification MBA.

Y-a-t-il un mémoire à remettre ?

Un mémoire est à rendre en fin de formation, à titre individuel ou à titre collectif en fonction des formations. En plus d'un rapport écrit, il fait l'objet d'une soutenance devant un jury.

Quel est le coût des formations ?

Les tarifs en formation continue varient en fonction de la formule choisie et du programme suivi :

- pour la formule en soirée, il faut compter environ 5 000 euros.
- pour la formule en journée, la formation peut s'élever entre 11 000 et 20 000 euros (y compris le séminaire international).

Dans les deux cas, les droits universitaires sont inclus.

Des dispositifs existent pour contribuer au financement des formations.

Pourquoi le coût de la formule « journée » est plus élevé que pour la formule « soirée » ?

Un séminaire international est organisé dans le cadre de la formule « journée ». Pendant une semaine, les étudiants suivent des cours dans des universités étrangères, font des visites d'entreprise et rencontrent des professionnels des plus grandes entreprises locales. Cela permet d'appréhender une autre culture du management, ce qui est riche d'enseignements. Le coût de ce séminaire est intégralement compris dans le tarif de la formule « journée » (transports, hébergement, etc.).

Par ailleurs, même si le contenu pédagogique est le même en journée et en soirée, la formule « journée » favorise les travaux de groupe et l'esprit promotion, essentiels à la dynamique réseau qui correspond aux valeurs de l'IAE Paris.

Y-a-t-il des tarifs préférentiels ?

Une remise de 20% peut être accordée sous certaines conditions aux étudiants en formule « journée » qui financent intégralement leur formation à titre personnel.

Comment financer sa formation ?

Il est possible de financer sa formation à titre individuel et/ou grâce à des dispositifs spécifiques tels que :

- le Plan de Formation (PF)
- le Congé Individuel de formation (CIF)
- le Compte Personnel de Formation (CPF)
- la période de professionnalisation (PDP)

Ces différents dispositifs sont précisés sur le site de l'IAE Paris > iae-paris.com

Certains organismes tiers peuvent également contribuer au financement des formations (Pôle Emploi, collectivités territoriales, etc.).

Est-il possible de cumuler différentes formes de financement ?

Oui, il est possible de cumuler un financement individuel, un financement par son entreprise et un financement par un organisme tiers. Les étudiants remplissent un questionnaire en début de formation pour préciser le mode de financement.

Où trouver les codes pour mobiliser les heures cumulées dans le cadre d'un CPF par exemple ?

Les codes sont en cours d'actualisation au niveau national. Ils sont renseignés au fur et à mesure sur le site de l'IAE Paris > iae-paris.com sur les pages dédiées aux différentes formations.

Quelles sont les modalités de règlement ?

30% au moment de la confirmation de l'inscription et de la signature du contrat ou de la convention formation. Sont ensuite prévus 2 ou 3 versements en fonction de la durée de la formation

Peut-on modifier le mode de financement en cours de formation ?

Oui. En revanche, si l'étudiant obtient une aide au financement par son entreprise ou par un organisme tiers en cours de formation alors qu'il s'était engagé sur un financement à titre personnel, il perdra le bénéfice du tarif préférentiel.

Que faire si je suis admis à l'IAE Paris mais que je n'obtiens pas le financement escompté ?

Le candidat conserve le bénéfice de son admission pour une année et doit confirmer sa volonté d'intégrer la formation 4 à 6 mois avant la rentrée suivante.

International**Y-a-t-il une expérience à l'international ?**

Les MBA et Masters en formation continue (en dehors des Masters Recherche) proposent un séminaire à l'international durant une semaine.

Les cours sont-ils proposés en anglais ?

Quelques cas peuvent être étudiés en anglais.

A noter que le programme « International MBA » est, quant à lui, proposé intégralement en anglais.